

Introduction en bourse avec et sans Jéroboam – tableau comparatif

24 septembre 2019

	Sans Jéroboam	Avec Jéroboam
Entreprise à Mission	Non	<p>Mission :</p> <p>Réduire l’empreinte écologique du verre et améliorer la santé des consommateurs grâce au développement d’emballages en verre neutres et durables.</p> <p>Etablir les meilleures pratiques de production, en termes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D’empreinte écologique - De consommation d’énergie - De conditions de travail - De santé et de sécurité des travailleurs
Conseil d’administration	Membres désignés en AG des actionnaires	<p>Composition équilibrée, lieu d’un consensus responsable entre administrateurs nommés par les actionnaires, ceux nommés par les salariés et des administrateurs indépendants choisis pour leur compétence :</p> <p>10 membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4 nommés par les actionnaires en Assemblée Générale - 3 désignés par le personnel (2 par la représentation du personnel maison mère et 1 désigné par le Comité d’Entreprise Européen de Verallia) - 1 désigné par le FCPE - 2 administrateurs indépendants choisis pour leur compétence
Dialogue Social	Vraisemblablement : continuation d’un dialogue social à minima et de la remise en cause des accords en place	<p>Mise en place d’une infrastructure de dialogue social exemplaire dans l’ensemble des implantations du groupe, dotée de moyens importants pour l’accomplissement de sa mission.</p> <p>Mise en place d’un comité mondial en charge de la diffusion des meilleures pratiques sociales au sein du groupe.</p>
Projet d’entreprise	Recherche de la performance financière	<p>Principe de consensualité du projet d’entreprise</p> <p>Mesures immédiates de mise en conformité avec la mission de l’entreprise :</p>

		<ul style="list-style-type: none"> - Rattrapage du retard accumulé en matière d'équipements de sécurité et de santé des travailleurs, - Refonte des cycles de production pour diminuer la pénibilité, - Collaboration avec le laboratoire de recherche de Saint-Gobain, - Développement de l'École Verrière, développement du recyclage.
Partage de la valeur	La quasi-totalité la valeur créée va aux actionnaires et aux dirigeants	<p>Partage équitable de la valeur créée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prime exceptionnelle à l'ensemble des salariés à l'occasion de la mise en bourse, représentant 10% de la plus-value pour les actionnaires, soit environ 5 mois de salaire pour chaque salarié du groupe. - Déploiement dans l'ensemble du groupe d'un système d'intéressement basé sur des objectifs compréhensibles et réalistes - En cas de versement futur d'un dividende exceptionnel aux actionnaires, versement d'une prime exceptionnelle aux salariés d'un cout équivalent pour l'entreprise.
Actionnariat cible	Diminution de la participation de bpifrance Entrée d'un actionnaire brésilien Pour le flottant, investisseurs cibles traditionnels de court terme	<p>Augmentation de la participation de bpifrance à 20% et engagement de conservation pendant 5 ans</p> <p>Augmentation de l'actionnariat salarié de 3 à 7,5% à un horizon de 5 ans</p> <p>Pour le flottant, investisseurs socialement et environnementalement responsables (ESG), susceptibles d'accompagner l'entreprise avec des durées de détention longues.</p>
Equity Story	Exploitation de la rente liée aux importantes barrières à l'entrée de concurrents au seul profit des actionnaires, responsabilité sociale et environnementale gérée « a minima »	<p>L'entreprise s'inscrit pleinement dans les objectifs de préservation de la planète, d'économie responsable et durable, et d'engagement des salariés dans un projet d'entreprise motivant.</p> <p>Le projet d'entreprise s'en trouvera pus solide et moins risqué, tout en restant largement profitable.</p> <p>C'est aux investisseurs sortant de supporter le coût de la mise en conformité de l'entreprise avec sa mission. Une partie de sommes investies par les actionnaires entrant doit donc être dirigée vers l'entreprise.</p>